M-380

Motion de la commission des finances: «Pour une application des procédures d'attribution des marchés publics respectueuse des petites entreprises».

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 2 novembre 2004, dans le rapport M-380 A)

MOTION

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à lui présenter régulièrement un état des lieux sur les décisions prises au sein du groupe de travail du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement qui vise à fixer les procédures et à limiter les recours.